

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 18 septembre 2006

CP 06/09-08

SERVICE D'ASSISTANCE AU TRAITEMENT DES EFFLUENTS ET AU SUIVI DES EAUX

CONTRAT DE MAINTENANCE AVEC LA SOCIETE DLMSOFT

Depuis sa création, le SATESE assure une mission d'assistance technique en matière d'assainissement collectif auprès des communes du département. Le service réalise des visites de station d'épuration donnant lieu à des rapports informatisés diffusés auprès des communes, des exploitants, du service Environnement du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Depuis 2004, nous avons utilisé un logiciel (MICROSAT) fourni gratuitement par les Agences de l'Eau qui, à partir de l'année 2006 nécessite un contrat de maintenance de 4000€HT/an. Ce logiciel n'a jamais été finalisé et ne satisfait pas les utilisateurs.

Afin d'améliorer le fonctionnement de notre cellule, nous proposons de la doter d'un nouveau logiciel, le logiciel NEPTUNE, installé dans 25 SATESE et particulièrement bien adapté à notre activité : planification, rapports de visites, rapport d'activités annuel. Hormis ces deux produits précités, il n'existe pas d'autre logiciel adapté à notre métier.

La société DLMSOFT, concepteur du logiciel NEPTUNE, nous propose la cession d'une licence gratuite sur site avec un contrat d'assistance et maintenance du logiciel NEPTUNE pour un montant annuel de 4000 €hors taxes. Ce contrat est conclu pour une durée de 5 ans à partir de l'année 2006. Le coût des prestations complémentaires (développements spécifiques, compléments de formation sur site...) figurent dans le contrat.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et m'autoriser à signer ce contrat.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 18 septembre 2006

CP 06/09-08

**SERVICE D'ASSISTANCE AU TRAITEMENT DES EFFLUENTS
ET AU SUIVI DES EAUX
CONTRAT DE MAINTENANCE
AVEC LA SOCIETE DLMSOFT**

**DECISION de la
COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant
délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve le contrat de maintenance à intervenir avec la société DLMSOFT pour les besoins du SATESE (planification, rapports de visites, rapport d'activités annuel) selon les principales modalités suivantes :
 - objet : cession d'une licence gratuite sur site avec contrat d'assistance et de maintenance du logiciel NEPTUNE,
 - montant : 4 000 €HT/an,
 - durée : 5 ans à partir de 2006 étant précisé que le coût des prestations complémentaires (développements spécifiques, compléments de formation sur site...) figurent sur le contrat ;

- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom du département, ce contrat.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,